

Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.

---

## Extincteur à poudre

### Extincteur à pression permanente

#### Emplacement

- Placement, Accessibilité, Protection contre les grosses chaleurs, Froid
- Agent d'extinction correct
- L'agent d'extinction suffit-il
- Des conditions ou exigences officielles existent-elles
- L'extincteur est-il utilisable par les personnes présentes (poids)

#### Etat général

Contrôle visuel, Impression générale

- Réservoir ou armature de tête déformée ou abîmée
- Protection de surface du réservoir défaillante (corrosion)
- Age de l'extincteur (max. 20 ans)

#### Travaux à effectuer ; si le réservoir ne doit pas être ouvert

Armature de tête / Fermeture

- Contrôler si la pression présente est conforme (manomètre ext.)
- Vérifier, s'il y en a un, si le manomètre incorporé est fonctionnel

Travaux à effectuer ; selon les influences de l'environnement, au plus tard après 6 ans (doivent être effectués dans un atelier de l'entreprise, ou entreprendre l'échange de l'extincteur) :

Armature de tête / Fermeture

- Décharger le réservoir de la pression
- Dévisser l'armature et nettoyer
- Vérifier que l'appareil est intact (fissures, déformations, dommages mécaniques, corrosion)
- Remplacer les joints d'étanchéité
- Vérifier que les dispositifs de déclenchement sont opérationnels
- Vérifier conduite d'amenée de l'agent d'extinction, tuyau, s'il y en a un, pistolet avec pulvérisateur vérifier fissures, rainures, décolorations, dommages et la libre circulation de l'agent d'extinction

Réservoir

- Nettoyer à l'intérieur
- Vérifier le revêtement intérieur

**Les procédures de maintenance de la LGVS servent de recommandation dans la branche et sont utilisées par les membres comme le standard de la profession.**

---

## Disponibilité opérationnelle

- Vérifier si la poudre d'extinction est toujours correcte optiquement (humidité, formation de grumeaux)
  - Vérifier si la date de péremption est dépassée
  - Remplir le réservoir (poudre d'extinction conforme au type d'extincteur, quantité selon les prescriptions du fabricant)
  - Fermer correctement le réservoir
  - Remplir le coussin de pression (veiller à respecter le moyen de pression – azote, air comprimé, etc.)
  - La pression doit correspondre au type d'extincteur
  - Plomber l'armature de tête
  - Nettoyer l'appareil
- 

## Étiquettes

- Contrôler qu'elles sont correctes, complètes et lisibles
- Remplir étiquette de contrôle (propre à l'entreprise)

## Défauts

- Supprimer les défauts – employer des pièces de rechange conformes au type d'extincteur
- Si la réparation n'est pas possible – informer le client et reporter l'état défectueux (informer le client des risques possibles)

## Administration

- Reporter les travaux effectués dans la forme appropriée (History)
- Enregistrer pour la prochaine maintenance
- En plus des contrôles de disponibilité opérationnelle, une maintenance périodique doit toutefois être effectuée tous les 3 ans au minimum.